



Blainville, le 30 mai 2002

**208**

**DB64**

Les effets potentiels du projet d'exploitation d'une mine et d'une usine de niobium à Oka sur les eaux de surface et les eaux souterraines ainsi que sur leurs utilisations

Oka

6211-08-003

**Rapport relatif à l'ordonnance du TAQ dans la cause impliquant  
le Conseil Mohawk de Kanesatake  
la Fédération Outaouais Laurentides  
c. Niocan inc.**

**Commission de protection du territoire agricole du Québec  
et le Procureur général du Québec**

**STE-Q- 778710107**

**STE-Q- 778730107**

---

**1. Objet de l'ordonnance :**

L'ordonnance visait à préparer une carte correspondant à la zone de carbonatite plus une "bande de protection" de 500 mètres en y précisant :

- les terres en exploitation agricole
- les types d'exploitation
- les bâtiments agricoles tels que les serres, les entrepôts fruitiers et maraîchers
- les bassins d'irrigation
- leurs superficies et capacités.

**2. Personnes impliquées dans le dossier :**

Lucie Caron, agronome

Conseillère en horticulture légumière au MAPAQ à Blainville.

La municipalité d'Oka fait partie intégrante du territoire qu'elle dessert.

Elle a agi à titre de coordonnatrice dans ce dossier, a organisé et participé à la collecte de données et leur validation.

Daniel Lalonde, agronome

Conseiller en pomiculture et dans la production de petits fruits au MAPAQ à Blainville.

Depuis plus de 25 ans, il dessert ce territoire.

Il a participé à la collecte des données et à leur interprétation fine.

Lucie Tanguay, agronome

Conseillère en aménagement et développement rural pour la région des Laurentides au MAPAQ à Lachute.

Elle a agi à titre de personne ressource dans ce dossier.

Michel Savoie, technicien agricole  
Responsable de la géomatique pour la région des Laurentides, au MAPAQ à Lachute.  
Il a réalisé la carte demandée à l'aide de GIRMA.

Monique Chartrand, agente de secrétariat au MAPAQ à Blainville  
Elle a fourni les statistiques nécessaires au dossier à partir de SINPAC.

### **3. Sources d'information utilisées :**

**SINPAC :** Système d'information sur les programmes agricoles et la clientèle.  
Ce logiciel sert à emmagasiner l'information recueillie à partir des fiches d'enregistrement que les agriculteurs doivent compléter tous les trois ans en vertu du Règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles. La dernière année d'enregistrement est à l'automne 2000. Ce logiciel a été utilisé pour l'obtention des statistiques.

**GIRMA :** Logiciel de Gestion intégrée des ressources du milieu agricole.  
Ce logiciel intègre différentes sources d'information géoréférencées telles que les fiches d'enregistrement, les photos aériennes, le zonage agricole, les cartes pédologiques, les cartes hydrographiques et routières, etc.  
Ce logiciel a été utilisé dans la réalisation de la carte.

### **Ortophotographies numériques:**

Les photographies aériennes numérisées qui ont été intégrées dans GIRMA proviennent de la Photocartotheque du Québec. Les photographies aériennes utilisées pour constituer la présente carte ont été prises le 30 avril 1999. Les numéros des photos sont : 49, 51, 100 et 102 de la ligne de vol Q99802.

### **4. Méthodologie utilisée :**

Tout d'abord, les cartes RM-2 et RM-39 auxquelles l'ordonnance nous réfère ont été utilisées afin de reproduire dans GIRMA le secteur visé par l'ordonnance, soit le pourtour de la zone de carbonatite avec une "bande de protection" de 500 mètres autour de cette zone.

La deuxième étape a consisté à lister chacun des producteurs agricoles compris dans le secteur visé afin d'extraire dans SINPAC, les statistiques les concernant. Ces statistiques sont tirées des fiches d'enregistrement (annexe f) qui recueillent le détail de chacune des productions pour l'ensemble des entreprises. Comme certains producteurs ont plus d'un site d'exploitation et que d'autre part la zone de carbonatite avec sa "bande de protection" coupait en partie plusieurs entreprises il a fallu interpréter ces statistiques afin qu'elles représentent le secteur visé. Daniel Lalonde, Michel Savoie et moi-même avons donc procédé à une visite terrain le mercredi 22 mai 2002 et à partir de notre expérience dans le milieu nous avons ajusté les données nécessaires. Ainsi

dans le tableau 1 (Annexe C), les superficies en noir sont celles tirées de SINPAC, celles en rouge représentent des données que nous avons corrigées et celles en bleu proviennent de déclaration faites par les producteurs.

En ce qui concerne les entrepôts, les données présentées proviennent d'un répertoire interne qui date de 1990 puisqu'elles ne sont pas disponibles à partir de la fiche d'enregistrement, voir le tableau 2 (Annexe D). Nous avons actualisé ces données lors de notre visite terrain.

Pour les bassins d'irrigation, cette information n'est également pas disponible à partir de la fiche d'enregistrement. Seulement, à partir des photos aériennes de GIRMA il a été possible de calculer la surface des bassins d'irrigation. Nous avons estimé une profondeur moyenne pour évaluer le volume des bassins d'irrigation.

Pour la caractérisation physique du milieu, nous avons utilisé des données provenant des Fiches d'enregistrements, des Recensements fédéraux et du Répertoire des municipalités.

## **5. Caractérisation physique du profil bioalimentaire:**

- Secteur visé: zone de carbonatite identifiée par le TAQ, incluant une bande de protection de 500 mètres.
- Superficie totale du secteur visé: 2257 hectares, dont 1581 hectares en zone agricole (70%).
- On y retrouve 63 entreprises, soit 57 entreprises horticoles, 3 entreprises laitières, 2 entreprises céréalières et une entreprise avicole.
- Ces 63 entreprises exploitent au total 2302 hectares (soit 1306 ha à l'intérieur du secteur visé et 996 ha à l'extérieur du secteur visé)
- Taux d'occupation de la zone agricole dans le secteur visé: 83 %
- Ces 63 entreprises produisent principalement des cultures horticoles sur 927 hectares à l'intérieur du secteur visé, soit:
  - 376 hectares en pomiculture,
  - 307 hectares en légumes,
  - 45 hectares en petits fruits,
  - 138 hectares en grandes cultures,
  - 21141 mètres carrés en serriculture.
- Bassins d'irrigation :  
Dans le secteur visé, on dénombre 36 bassins d'irrigation. La superficie totale de ces bassins s'élève à 34934 mètres carrés. Le volume calculé est de 95364 mètres cubes, si on considère une profondeur moyenne de 12 pieds.

- Capacité d'entreposage :

Dans le secteur visé, 34 des 63 entreprises disposent d'entrepôts pour leurs fruits et légumes pour une capacité totale de 16776 mètres cubes.

- Zone d'unités thermiques: entre 2500 et 2700 UTM

Le secteur visé s'inscrit dans un milieu agricole homogène, très dynamique et intensif. D'ailleurs, ce milieu agricole périurbain fait partie de la Communauté métropolitaine de Montréal où l'on retrouve des conditions pédoclimatiques exceptionnelles par la qualité des sols et la quantité d'unités thermiques. Ce milieu est à proximité des marchés métropolitains, ce qui favorise les échanges commerciaux pour les entreprises agricoles.

L'agriculture y est très intensive et lucrative, caractérisée principalement par des productions horticoles (pommes, légumes, cultures abritées, petits fruits, etc). On y retrouve aussi 3 entreprises laitières.

La superficie exploitée correspond à l'espace occupé par l'entreprise, soit les espaces cultivés, les boisés, les cours et bâtiments, les friches, les rochers, les étangs, etc.

- Indicateurs pour caractériser le milieu:

	Secteur visé	Municipalités Oka et Deux-Montagnes	MRC Deux-Montagnes	Province de Québec
Superficie totale	<b>2257 ha</b>	10802 ha	24029 ha	152114000 ha
Zone agricole	<b>1581 ha</b>	7844 ha	16896 ha	6338740 ha
% territoire	<b>70 %</b>	72.6 %	70 %	4 %
Entreprises agricoles (MAPAQ 2000)	<b>63</b>	169	298	29918
Superficie exploitée (MAPAQ 2000)	<b>1306 ha (à l'intérieur du secteur visé)</b>	6373 ha	14255 ha	3472807 ha
Taux d'occupation de la zone agricole (MAPAQ 2000)	<b>82.6 %</b>	81.2 %	84.4 %	54.8 %
Superficie cultivée (MAPAQ 2000)	<b>927 ha</b>	4945 ha	11883 ha	2100649 ha
% cultivé de la zone agricole (MAPAQ 2000)	<b>59 %</b>	63 %	70 %	33 %
Terres louées (MAPAQ 2000)	<b>674 sur 2302 ha</b>	1680 ha	4615 ha	584583 ha
% location (MAPAQ 2000)	<b>29 %</b>	26.4 %	32.4 %	17 %

- **Taux d'occupation de la zone agricole par les entreprises agricoles:**

Correspond à la portion de la zone agricole qui est exploitée par les entreprises agricoles. Les 63 entreprises agricoles exploitent au total 2302 hectares, dont 1306 hectares à l'intérieur du secteur visé.

Le taux d'occupation du secteur visé (82.6%) est similaire au taux d'exploitation de la MRC (84.4%), ce qui est beaucoup plus élevé que la moyenne provinciale (55%). Ceci indique que les espaces disponibles aux activités agricoles en zone agricole sont occupés par des usages agricoles.

On observe que le dynamisme exceptionnellement élevé du milieu est freiné à cause de la pénurie de terres disponibles pour l'agriculture, le coût élevé des terres et des taxes foncières, la spéculation foncière et les pressions de l'urbanisation. L'agriculture périurbaine et métropolitaine que l'on y trouve se distingue des autres territoires ruraux par une intensité et une diversité des productions.

- **Taux de location des terres agricoles**

Les 63 entreprises exploitent au total 674 hectares sous location. Donc le taux de location est de 29%, ce qui est comparable aux municipalités visées (Oka et St-Joseph-du-lac), soit 26.4% et à la MRC ( 32.4 %).

Ce taux de location est près du double de celui du Québec (17 %). Ce haut taux de location est attribuable aux effets de l'étalement urbain et de la spéculation foncière élevée en milieu périurbain. On constate, à travers le Québec, que les agriculteurs exploitent de plus en plus sous location, car les terres leur sont de moins en moins accessibles. Cette insécurité foncière est préoccupante pour les entreprises.

- **Fiche synthèse de la MRC Deux-Montagnes**

- Zone agricole 1981 : 17763 ha                    %MRC : 74%  
 Zone agricole 2000 : 16896 ha                    %MRC : 70%  
 Variation depuis 20 ans : -867 ha (-5%)  
 Superficie totale de la MRC : 24029 ha
- Fermes 1981 (Statcan) :                    301  
 Fermes 1996 (Statcan) :                    362  
 Fermes 2000 (MAPAQ) :                    298  
 Fermes 2001 (Statcan) :                    315
- Superficie exploitée 1981 (Statcan) : 12893 ha  
     superficie moyenne : 43 ha                    Taux d'occupation : 73%  
 Superficie exploitée 1996 (Statcan) : 15510 ha  
     superficie moyenne : 43 ha                    Taux d'occupation : 92%  
 Superficie exploitée 2000 (MAPAQ) : 14255 ha  
     superficie moyenne : 47.8 ha                    Taux d'occupation : 84%  
 Superficie exploitée 2001 (Statcan) : 15258 hectares  
     Superficie moyenne : 48.4 ha                    Taux d'occupation : 90%  
 Variation 1981-2001 : +2365 ha (+18%)
- Superficie louée 1981 (Statcan) :            3063 ha    % louée : 24%  
 Superficie louée 1996 (Statcan) :            4777 ha    % louée : 31%    (Québec : 14%)  
 Superficie louée 1997 (MAPAQ) :            4772 ha    % louée : 33.5%  
 Superficie louée 2000 (MAPAQ) :            4615 ha    % louée : 32.4%  
 Superficie louée 2001 (Statcan) :            4520 ha    % louée : 30%    (Québec : 17%)  
 Variation 1981-2001 : +1457 ha

- **Fiche synthèse pour le Québec**

- Zone agricole 1981 : 6544987 ha                    % Québec : 4 %  
 Zone agricole 2000 : 6338740 ha                    % Québec : 4 %  
 Variation depuis 20 ans : - 206247 ha (- 3 %)  
 Superficie totale du Québec : 152114000 ha
- Fermes 1981 (Statcan) :                    48144  
 Fermes 1996 (Statcan) :                    35991  
 Fermes 2000 (MAPAQ) :                    29918  
 Fermes 2001 (Statcan) :                    32139
- Superficie exploitée 1981 (Statcan) :            3779169 ha  
     superficie moyenne : 78.5 ha                    Taux d'occupation : 58 %  
 Superficie exploitée 1996 (Statcan) :            3456213 ha  
     superficie moyenne : 96 ha                    Taux d'occupation : 54.5 %  
 Superficie exploitée 2000 (MAPAQ) :            347280 ha  
     superficie moyenne : 116 ha                    Taux d'occupation : 54.8 %

Superficie exploitée 2001 (Statcan) : 3417026 ha  
Superficie moyenne : 106.3 ha Taux d'occupation : 53.9 %  
Variation 1981-2001 : -362143 ha (-9.6%)

- Superficie louée 1981 (Statcan) : 426596 ha % louée : 11 %
- Superficie louée 1996 (Statcan) : 497699 ha % louée : 14 %
- Superficie louée 2000 (MAPAQ) : 584583 ha % louée : 17 %
- Superficie louée 2001 (Statcan) : 564145 ha % louée : 17 %
- Variation 1981-2001: + 137549 ha

*Sources : Statistique Canada, Recensements fédéraux  
Fiches d'enregistrement du MAPAQ 2000  
Répertoire des municipalités, MAMM*

## 6. Documentation produite

**Annexe A : Plan no 15-2002-01 :** carte d'occupation du territoire.

Cette carte a été réalisée à partir de photographies aériennes illustrant l'occupation du territoire du secteur visé. Elle identifie le secteur de la carbonatite et sa "bande de protection" de 500 mètres. Plusieurs couches d'information y sont superposées soit :

- orthophotographies numériques du 30 avril 1999
- cadastre et limites administratives
- réseau routier
- réseau hydrographique
- centroïdes caractérisant la principale production agricole des entreprises : productions animales, pommes et autres fruits, cultures abritées, légumes frais, pépinières ornementales de plein champ, acériculture, céréales et protéagineux. Ces centroïdes sont localisés au centre des lots des entreprises.

**Annexe B : Plan no 15-2002-02 :** carte de caractérisation du territoire et des activités agricoles. Ce feuillet transparent se superpose à la carte d'occupation du territoire.

Plusieurs couches d'information y sont superposées soit :

- les zones agricoles et non agricoles
- les entrepôts, les serres, les bassins d'irrigation
- les superficies en verger
- le réseau routier
- le cadastre et limites administratives
- le réseau hydrographique
- la zone protégée du parc d'Oka
- les centroïdes caractérisant la principale production agricole des entreprises : productions animales, pommes et autres fruits, cultures abritées, légumes frais, pépinières ornementales de plein champ, acériculture, céréales et protéagineux.

Ces centroïdes sont localisés au centre des lots des entreprises

**Annexe C : Tableau 1 :** Description des entreprises agricoles comprises dans la zone de carbonatite (incluant la bande de protection de 500 mètres)

Ce tableau décrit comme suit les diverses productions agricoles de chaque entreprise :

- Dans le secteur visé par l'ordonnance on retrouve 63 entreprises agricoles qui exploitent 1306 hectares. Toutefois ces entreprises exploitent au total 2302 hectares à l'intérieur et à proximité du secteur visé.
- L'horticulture fruitière et maraîchère est omniprésente dans ce secteur. La pomiculture, la production de légumes et de petits fruits représentent 56% des superficies des entreprises.
- Le secteur serricole occupe 21141 mètres carrés utilisés principalement pour la production transplants de légumes et dans certains cas pour la production de fleurs et de légumes de serre.
- La production de céréales et de fourrages occupent 10% de la superficie exploitée par les entreprises.
- Les boisés occupent 28% des superficies dont 5% sont exploitées à des fins acéricoles. La majeure partie de ces boisés détiennent un potentiel acéricole.
- Au niveau des productions animales, on retrouve 212 vaches, 12 chevaux, 58000 poulets à griller et 93 ruches.

**Annexe D : Tableau 2 :** Capacité des entrepôts de fruits et légumes

Ce tableau indique que 34 des 63 entreprises du secteur visé disposent d'entrepôts pour leurs fruits et légumes pour une capacité totale de 16776 mètres cubes.

**Annexe E :** Copie du Règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles (L.R.Q. c. M-14, r.2.2)

**Annexe F :** Exemple de la fiche d'enregistrement 2000

## **7- Confidentialité**

Toute information de nature nominative a été omise en conformité avec la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q. c. A-2.1), la Loi sur le Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation (L.R.Q. c. M-14), et du Règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles et sur le remboursement des taxes foncières et des compensations (L.R.Q. c. M-14, r.2.2).

Rédigé par Lucie Caron et Lucie Tanguay, agronomes

**Tableau 1:**  
Description des entreprises agricoles comprises dans la zone de carbonatite  
(incluant la bande de protection de 500 mètres)

	Pommes (ha)	Légumes (ha)	Petits fruits (ha)	Serres (mètres carrés)	Céréales (ha)	Fourrages (ha)	Pâturages (ha)	Érablière (ha)	Boisé (ha)	Jachère (ha)	Terre en friche (ha)	Toupeau laitier (nombre de vaches)	Chevaux (nombre)	Poulets à griller	Ruches
1	14	-	-	-	-	-	-	-	6	-	8	-	-	-	-
2	6	-	-	-	36	-	-	-	163,3	-	-	-	-	-	-
3	8	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-
4	12,5	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5	8	-	1,2	-	-	-	-	2	4,1	-	1,7	-	-	-	-
6	-	-	-	5380	-	-	-	-	0,5	-	-	-	-	-	-
7	10	-	1	-	-	-	-	5	-	2	-	-	-	-	-
8	0	-	-	-	-	-	-	15	-	-	-	-	-	-	-
9	12,3	-	-	-	-	-	-	1	-	-	2	-	-	-	-
10	2,2	-	-	-	-	-	-	0	2,8	-	-	-	-	-	-
11	6,8	-	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	0	-	-	-	30,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
14	3	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-
15	4,3	-	1,7	640,5	-	-	-	-	1,9	-	-	-	-	-	-
16	-	1,6	1,5	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-
17	-	-	-	2250,6	7,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18	-	12,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20	-	-	-	-	5,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
21	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
22	-	-	-	-	10,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	0	4,5	-	-	-	-	-	8,2	-	-	-	-	-	-	-
24	8	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-
25	7	-	3,3	-	-	-	-	-	-	8	-	-	-	-	-
26	8	-	0,5	-	-	-	-	9,5	-	-	-	-	-	-	-
27	6,7	-	0,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
28	10	-	-	-	-	-	-	4	0	-	-	-	-	-	-
29	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
30	12	-	0,3	-	-	-	-	5	3	-	-	-	-	-	-
31	20,4	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
32	4,4	1,8	-	-	-	-	-	-	45	-	-	-	-	-	-
33	25,2	-	-	-	-	-	-	-	4,4	6,9	-	-	-	-	-
34	-	20,9	-	627,1	-	-	-	-	2,7	3,4	-	-	-	-	-
35	-	20,9	-	627,1	-	-	-	-	2,7	3,4	-	-	-	-	-
36	9,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
37	6,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
38	4	0	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-
39	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40	-	61,4	2	1254	-	-	-	-	10,6	-	-	-	-	-	-
41	-	41,9	1,7	471,1	-	-	-	-	3,6	5	-	-	-	-	-
42	-	33,8	-	1667	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
43	-	40,5	1	530	-	-	-	-	5	6	-	-	-	-	-
44	8,5	-	1	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-
45	20,3	-	0,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
46	0	3	3	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-
47	-	3	-	752	-	-	-	0	1	-	-	-	-	-	-
48	-	-	-	-	14,8	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-
49	1,8	-	3,8	-	-	-	-	0,6	-	2,5	-	-	-	-	-

**Tableau 1:**  
Description des entreprises agricoles comprises dans la zone de carbonatite  
(incluant la bande de protection de 500 mètres)

	Pommes (ha)	Légumes (ha)	Petits fruits (ha)	Serres (mètres carrés)	Céréales (ha)	Fourrages (ha)	Pâturages (ha)	Érablière (ha)	Boisé (ha)	Jachère (ha)	Terre en friche (ha)	Toupeau laitier (nombre de vaches)	Chevaux (nombre)	Poulets à griller	Ruches
50	4	-	-	-	-	-	-	6,5	-	-	3,5	-	-	-	-
51	2,5	-	0,5	-	-	-	-	6	2,8	3,9	-	-	-	-	-
52	7,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
53	-	-	-	-	14,3	-	-	-	9	-	-	-	-	-	-
54	-	-	5,4	-	-	-	-	3,4	-	2,2	-	-	-	-	-
55	7	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-
56	34,9	-	2,7	5500	-	-	-	-	4,1	0	1	-	-	-	-
57	4	18,5	4,4	-	-	-	-	-	-	13,6	-	-	-	-	-
58	5	22,5	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
59	13	-	-	-	-	-	-	-	8	-	-	-	-	-	-
60	4	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-
61	-	12,9	-	1442	-	-	-	-	4,5	-	-	-	-	-	-
62	-	7	-	-	-	-	-	-	12,8	-	-	-	-	-	-
63	12,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Superficies totales</b>	<b>375,7</b>	<b>306,9</b>	<b>44,6</b>	<b>21141,4</b>	<b>119</b>	<b>16,2</b>	<b>2,5</b>	<b>69,2</b>	<b>294,3</b>	<b>61,4</b>	<b>16,2</b>	<b>212 (C)</b>	<b>12 (C)</b>	<b>58000 (C)</b>	<b>93 (C)</b>
Superficies totales des entreprises agricoles(ha)	1306														
Représentativité de chaque secteur	28,8%	23,5%	3,4%		9,1%	1,2%	0,2%	5,3%	22,5%	4,7%	1,2%				

**Légende**

- donnée confidentielle ou non significative
- En noir: les superficies provenant de la fiche d'enregistrement
- En bleu: les superficies déclarées par les producteurs en mai 2002
- En rouge: les superficies ajustées par les conseillers du MAPAQ

Dans le secteur visé par l'ordonnance on retrouve 63 entreprises agricoles qui exploitent 1306 hectares. Toutefois ces entreprises exploitent au total 2302 hectares(à l'intérieur et à proximité du secteur visé).

L'horticulture fruitière et maraîchère est omniprésente dans ce secteur. La pomiculture, la production de légumes et de petits fruits représentent 56% des superficies des entreprises.

Le secteur serricole occupe 21141 mètres carrés utilisés principalement pour la production transplants de légumes et dans certains cas pour la production de fleurs et de légumes de serre.

La production de céréales et de fourrages occupent 10% de la superficie exploitée par les entreprises.

Les boisés occupent 28% des superficies dont 5% sont exploitées à des fins acéricoles. La majeure partie de ces boisés détiennent un potentiel acéricole.

Au niveau des productions animales, on retrouve 212 vaches, 12 chevaux, 58000 poulets à griller et 93 ruches.

**Tableau 2:**  
**Capacité des entrepôts de fruits et légumes**

	Entrepôt réfrigéré (m3)	Entrepôt ventilé (m3)	Entrepôt atmosphère contrôlé (m3)	Total entrepôts (m3)
2	1360			1360
3	210			210
4	280			280
7	730			730
9	330			330
14	204			204
15	136			136
18	362			362
21	385	1370		1755
25	408			408
26	530			530
27	380			380
29	544			544
30			671	671
31	280			280
33	544			544
34	1104			1104
35	1104			1104
36	220			220
37	230			230
38	340			340
39	290			290
40	498			498
41	159	476		635
42	612			612
43	68			68
49	136			136
52	160			160
54	204			204
56	470			470
57	255			255
58	420			420
59	1020			1020
63	286			286
	14259	1846	671	16776

**Dans le secteur visé, 34 des 63 entreprises disposent d'entrepôts pour leurs fruits et légumes pour une capacité totale de 16776 mètres cubes.**